

Le saviez-vous ?

FAQ sur le Corporate Volunteering

1. Qu'est-ce que c'est, le Corporate Volunteering ?

Le Corporate Volunteering désigne l'engagement bénévole des employés d'une entreprise pendant ou en-dehors de leur temps de travail au profit d'une association caritative - qu'il s'agisse d'un engagement bénévole ponctuel ou régulier. L'employeur libère ses employés pendant cette période afin qu'ils puissent s'engager bénévolement pour une bonne cause.

Pour les entreprises, il s'agit souvent d'un instrument de citoyenneté d'entreprise pour démontrer leur engagement social, atteindre les objectifs de la stratégie RSE et motiver et fidéliser les employés qui peuvent élargir leurs compétences en s'engageant à titre bénévole. Pour les associations, le corporate volunteering présente également un grand potentiel à condition qu'il s'agisse de missions bien planifiées et d'effets durables.

2. Pourquoi une entreprise devrait opter pour le Corporate Volunteering ?

Les arguments principaux en faveur du Corporate Volunteering :

- **Engagement sociétal**
(mise en œuvre de la stratégie RSE, soutien du vivre-ensemble)
- **Impact associatif**
(soutien direct de l'association et des bénéficiaires)
- **Cohésion interne**
(team-building, fidélisation des salariés)
- **Développement RH**
(compétences des salariés, attractivité en tant qu'employeur)
- **Réseautage**
(partenariats, échange)

3. Mon entreprise voudrait proposer du Corporate Volunteering, comment peut-on l'organiser ?

Avant de lancer le projet du Corporate Volunteering, il y a plusieurs questions à clarifier qui faciliteront la recherche de missions par après :

Durée & disponibilités	Mission ponctuelle ou engagement régulier ? Nombre d'heures par semaine/ mois/ an ?
Domaine d'activité	Social, santé, nature & environnement, culture, sport, etc. Engagement pour l'association ou ses bénéficiaires ?
Type de bénévolat/ de missions	Mission pratique/ artisanale, mission basée sur compétences/ mécénat des compétences (pro bono), mission de charité ? Bénévolat individuel ou en groupe ?
Nombre de salariés bénévoles	Nombre total des salariés bénévoles ? Nombre par mission (individuelle ou en groupe) ?
Lieu de la mission	Commune de l'entreprise, près de la résidence des salariés, travail mobile, autre ?
Ressources & Participation financière	Don de l'entreprise, don de matériel, don des salariés
Personnes impliquées	Direction, service RH, délégation du personnel Définir les personnes de contact
Attentes envers le bénévolat	Motivation pour faire du Corporate Volunteering ?
Association partenaire	Chercher des partenaires adéquats à la philosophie et aux valeurs de l'entreprise

Formalités à préciser	Assurance par l'employeur, convention commune, frais de déplacements, etc.
------------------------------	--

4. Quel type de bénévolat choisir ?

Pour le Corporate Volunteering, il y a plusieurs types de missions bénévoles qui sont possibles. Voici les 3 formats principaux que l'on peut distinguer en générale et des missions à titre exemplaire :

a) Missions pratiques/ artisanales :

Les missions de ce type sont accessibles à tous, sans demander de compétences spécifiques. Elles sont idéales pour un engagement en groupe.

Ci-après quelques exemples :

Culture	Assistance à la gestion d'événements, de concerts, d'expositions, etc. : postes de contrôle, aide aux entrées, montage & démontage, etc.
Nature & environnement	Enlèvement de plantes, désherbage, taille des arbres et des haies, semis, réparation des cabanes/ clôtures/ panneaux, aide à la récolte, vendanges, etc.
Sport	Assistance à des événements sportifs : guide, postes de contrôle de circuit, inscription, accueil, aide sur place, montage & démontage, etc.
Domaines divers	Travaux de rénovation/ construction/ nettoyage/ mise en place (bâtiments, jardins, halls de sport etc.), aménagement de terrains

b) Missions « mécénat de compétences/ pro bono » (exemples) :

Les employés de l'entreprise mettent bénévolement (« pro bono ») leurs compétences à disposition de l'association, que ce soit ponctuellement ou régulièrement.

L'engagement de l'entreprise peut comprendre la prestation de services (dans ce cas, c'est l'entreprise qui réalise et pilote elle-même une mission au profit de l'association) ou le prêt

de mains d'œuvre (l'entreprise met à disposition un ou plusieurs salariés à l'association pour une mission pilotée par l'association).

Administration	Travaux de secrétariat, base de données des membres, gestion des bénévoles, demande de subventions, recherche/ contact donateurs/ sponsors/ partenaires, etc.
Communication/ Marketing	Rédaction de communiqués, envoi de newsletter, soutien en communication print/ web, animation des réseaux sociaux, travaux SEO, traductions, travaux de graphisme/ mise en page, création de rapports annuels, etc.
Comptabilité & RH	Assistance en comptabilité, facturation, déclaration de frais, vérification du bilan annuel, etc.
Événementiel	Soutien dans l'organisation d'un événement, assistance sur place, recherche de sponsors, gestion de projet, accueil des invités, mise en place & support technique
Digitalisation & Informatique	Soutien dans l'environnement IT de l'asbl, gestion du site web & base de données, conseil et recherche de solution IT (outil et logiciel)
Juridique	Consultance juridique (statuts, gestion d'une asbl, contrats, etc.)
Mentoring/ Coaching	Transfert de connaissances et de compétences, thèmes et cibles variés
Stratégie	Conseil en gestion de l'association, analyse

c) Missions de charité :

Ce bénévolat regroupe des actions de charité, comme des ventes solidaires ou des collectes de fonds organisées par les employés au profit d'une association.

Il inclut aussi des missions individuelles en lien direct avec les bénéficiaires (enfants, personnes âgées, réfugiés, etc.), qui nécessitent généralement un engagement régulier, une formation de base et un encadrement par l'association.

Exemples : Accompagnement de personnes pour des activités de loisir, promenades, visites, aide aux devoirs, aide dans le quotidien, pratique de langue, etc.

5. Comment faire du Corporate Volunteering un projet gagnant – gagnant ?

Pour assurer que l'engagement bénévole presté par les employés d'une entreprise crée une véritable plus-value durable pour toutes les parties prenantes du projet, il est essentiel de prendre en considération plusieurs aspects de la planification jusqu'à la mise en place pour en profiter au maximum et pour créer une situation gagnant-gagnant pour l'association et l'entreprise.

Voici 6 aspects principaux à prendre en considération pour que le projet soit un succès :

- ✓ **Durabilité & valeur ajoutée :** Favoriser des missions pertinentes, durables et à long terme pour créer une vraie valeur ajoutée pour les bénéficiaires du bénévolat, l'association & l'entreprise
- ✓ **Vision commune :** Définir ensemble les objectifs du bénévolat, les besoins & attentes respectifs
- ✓ **Collaboration active :** Faire du corporate volunteering un projet bilatéral, basé sur la confiance
- ✓ **Ressources :** Prévoir les ressources nécessaires (personnel, dons, matériel, expertise, compétences, etc.)
- ✓ **Convention :** Signer une convention commune avec tous les détails sur l'engagement, les droits & devoirs des intervenants et les rôles respectifs

Contact & renseignement

L'Agence du Bénévolat est à votre disposition pour tout renseignement sur le Corporate Volunteering et les options pour votre entreprise. Ensemble, nous allons analyser votre demande pour trouver des missions bénévoles et des associations partenaires en fonction de vos attentes et disponibilités. N'hésitez pas à nous contacter !

Leonie Fischer-Unterrainer, Chargée de Mission

(+352) 26 12 10 30 | * leonie.unterrainer@benevolat.lu

Agence du Bénévolat | 103, route d'Arlon | L-8009 Strassen | www.benevolat.lu

Sources utilisées

<https://wirtschaftslexikon.gabler.de/definition/corporate-volunteering-51590/version-274751>

<https://www.ihk-muenchen.de/de/Service/Nachhaltigkeit-CSR/Corporate-Volunteering/>

<https://www.skala-campus.org/artikel/corporate-volunteering-vorteile-nachteile/>

PHINEO (éd.): Ratgeber Corporate Volunteering. 1.Auflage, Berlin, 2021